

CHSCT-D de l'Allier

Compte rendu de la séance du 12 novembre 2013

Membres présents

Monsieur Antoine CHALEIX – Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de l'Allier

Madame Marylène BLONDEAU – Secrétaire Générale de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Allier

Madame Mireille BURTIN – Gestionnaire Agent Comptable Lycée Banville à Moulins. Représentante suppléante de l'UNSA Education

Madame Lucette FONTVERNE – Institutrice à l'école Jean Moulin à Avermes. Représentante suppléante de la FSU

Madame Laure GEBEL – Adjoint Technique de Laboratoire au Collège Anne de Beaujeu à Moulins. Représentante titulaire de la FSU

Madame Caroline JEAN – Infirmière au collège Marie Curie de Désertines. Représentante titulaire de l'UNSA Education

Madame Delphine BALANSARD – Professeur d'EPS au Collège Lucien Colon de Lapalisse. Représentante titulaire de l'UNSA Education

Monsieur Jean Claude JAVION – Professeur au Lycée de Vichy Cusset. Représentant suppléant de la FSU

Madame Emilie LAURENT – PE aux écoles de Bessay et Chemilly. Représentante suppléante de l'UNSA Education

Madame Sandrine MONIER – PE à l'école Maternelle Paul Lafargue à Montluçon. Représentante titulaire de la FSU

Monsieur Vincent PRESUMEY – Professeur agrégé d'Histoire et de Géographie au Lycée Banville à Moulins. Représentant titulaire de la FSU

Madame Julie TOURLAND-BOUSQUET – PE à l'école de St Léopardin d'Augy.
Représentante titulaire du SGEN CFDT

Monsieur Alain TAILLANDIER – SAENES au Lycée Paul Constans à Montluçon.
Représentant titulaire du FNEC FP FO

Monsieur Fabrice MARTIN-VERGNOL – PE à l'école élémentaire de Vendat. Représentant
suppléant du FNEC FP FO

Monsieur Jean-Luc SERANGE –PE à l'école Jean Racine à Montluçon. Représentant
suppléant du SGEN CFDT

Experts présents

Madame Laurence ASTIER – Chef de Division (Division des Affaires Générales et
Pédagogiques) DSDEN de l'Allier

Madame le Docteur Sylvie FAURON – Médecin de prévention

Monsieur Lionel LABEILLE – Responsable du pôle risques chroniques à la DREAL

Monsieur Christian PEYMAUD – Inspecteur Santé et Sécurité au Travail de l'Académie de
Clermont-Ferrand

Madame Karine LEFEVRE – Ingénieure d'études sanitaires à l'ARS de l'Allier

Monsieur Thierry COLOMBET – Conseiller de Prévention départemental

Membres excusés :

Monsieur Clément DUCOUT – Assistant Sociale des Personnels

Monsieur Joël JUGE – Professeur au Lycée de Vichy Cusset. Représentant suppléant de la
FSU

Monsieur le Directeur académique ouvre la séance et laisse la parole à Sandrine Monier,
représentante titulaire de la FSU qui signale que bien que membre titulaire du CHSCTD, son
remplacement en classe n'est pas assuré aujourd'hui.

Monsieur le Directeur académique propose ensuite d'examiner directement le point de l'ordre
du jour relatif à la situation de l'Ecole Paul Lafargue de Montluçon.

Point n°1 : Situation de l'Ecole Paul Lafargue Montluçon

Il rappelle le contexte de pollution du site de l'école qui a conduit au déplacement temporaire
de celle-ci. Les élèves sont accueillis sur le site du château de Brignat, les classes de moyenne
et grande sections étant installées au 1^{er} étage du château et les petites sections et toutes

petites sections implantées dans un local de plain-pied. Les élèves sont pris en charge en bus devant l'école Paul Lafargue. Un transport est également mis en place pour la pause méridienne. L'accompagnement des trajets est assuré par les ATSEM et personnels municipaux.

Lionel Labeille, responsable du pôle risque chroniques à la DREAL, présente aux membres du CHSCTD un document qui a été également diffusé lors des réunions publiques d'information des parents et riverains ainsi qu'à l'occasion du conseil d'école.

Monsieur le Directeur académique met l'accent sur le caractère préventif de ce déménagement d'école qui vise à réaliser un diagnostic à l'intérieur du bâtiment permettant la localisation de la source de pollution.

Lionel Labeille apporte un éclairage sur la situation des abords de l'école. L'écart d'ordre de grandeur des mesures justifie la différence de traitement entre les 2 écoles. Les études menées n'ont pas révélé de pollution notable du Cher, la pollution n'a pas d'impact sur l'eau courante puisque le secteur n'est pas zone de captage.

Il explicite les différentes solutions envisagées pour colmater les fuites de gaz ou dépolluer le site par prélèvement des substrats pollués.

Laure Gebel, représentante titulaire de la FSU, interroge les experts à propos des éventuels effets de cette pollution sur les enfants et adultes. Karine Lefèvre, Ingénieure d'études sanitaire pour la délégation territoriale de l'ARS de l'Allier, spécifie que la sensibilité des enfants au risque cancérigène est identique à celle des adultes. Les experts s'accordent pour répondre qu'il est difficile d'isoler un facteur de pollution alors que l'analyse des risques repose sur le cumul de multiples facteurs. Des visites médicales ont été proposées aux riverains.

Monsieur le Directeur académique indique que les enseignants de l'école pourront en bénéficier ainsi que des enseignants qui auraient quitté l'école s'ils le souhaitent. En revanche, en réponse à une question de Sandrine Monier, il indique qu'un courrier ne sera pas spécifiquement envoyé à ces derniers.

Sandrine Monier a constaté que les mesures prises en juin étaient élevées. Elle souhaite savoir si la chaleur a une incidence sur la propagation de gaz volatile, un incident sur le chauffage au sol s'étant produit pendant l'hiver précédent.

Lionel Labeille répond qu'effectivement un effet cheminée peut exister.

Sandrine Monier rappelle l'existence d'un plan national santé environnement qui prévoyait le recensement d'établissements accueillant des enfants localisés à proximité de sites industriels. Elle souhaite savoir pourquoi le groupe scolaire n'a pas été répertorié à l'occasion de ce recensement.

Christian Peynaud, ISST Académique et Lionel Labeille répondent que ce plan concerne des sites qui n'ont plus d'exploitant et sur lesquels l'Etat doit financer la dépollution.

Sandrine Monier souhaite obtenir des réponses aux problèmes rencontrés par les enseignants, comme l'indiquait le courrier de la FSU : sur les conditions d'accueil de l'école à Brignat et sur les conditions de travail des personnels. Madame Blondeau, secrétaire générale de la DSDEN, propose d'en faire le point présentement. La lecture du courrier a été faite à l'ensemble des membres du CHSCTD.

Jean-Luc Serange, représentant suppléant du SGEN CFDT, demande si le déplacement a eu des incidences sur les effectifs de l'école.

Monsieur le Directeur académique note un léger infléchissement des effectifs, Sandrine Monier précise : sur 104 élèves prévus, 83 sont scolarisés. Monsieur le Directeur académique précise qu'il n'y aura pas de mesure de carte scolaire. Cependant elle s'inquiète des conditions de sécurité des locaux de Brignat, ce à quoi Madame Blondeau, répond qu'une visite de la commission de sécurité est prévue très prochainement. Thierry Colombet indique qu'un registre de sécurité est disponible en mairie, et qu'il n'y a pas de raison que, le centre étant prévu pour 3 classes vertes, il y ait un problème de sécurité dans la situation actuelle (accueil de 3 classes). Monsieur le Directeur académique rappelle que l'agrément du centre permettait bien l'accueil d'élèves d'âge identique à ceux de l'école.

Sandrine Monier explique que la directrice a organisé 2 exercices d'évacuation mais que l'escalier extérieur à colimaçons est difficile à utiliser par des petits.

Christian Peymaud rappelle que cet escalier a vocation à ne servir qu'à des évacuations d'urgence.

Il rappelle que la situation est transitoire.

Julie Tourland Bousquet, représentante titulaire du SGEN signale que les sanitaires sont jugés insuffisants et les salles dégradées.

Christian Peymaud insiste sur le caractère exceptionnel de la situation.

Madame Blondeau propose de programmer une visite de l'IEN et de Christian Peymaud.

Point n°2 Approbation du PV du 7 mai

Julie Tourland Bousquet signale que le SGEN s'associe à la demande d'évaluation des risques psycho sociaux des directeurs d'école attribuée dans le procès-verbal à l'UNSA.

Madame Blondeau précise que l'intervention de M. Brun était un vœu qu'on n'enterre pas mais auquel l'institution souhaite apporter une réponse.

Sandrine Monier s'étonne que le PV soit en ligne avant approbation par le CHSCTD. L'administration remédiera à cette erreur de manipulation.

Clément Ducout, assistant social des personnels, a demandé à ce qu'un texte précisant les conditions d'intervention de la cellule de crise à Vichy soit ajouté au PV. Les membres du CHSCTD valident cette demande.

Point n°3 Questions diverses

Madame Blondeau donne communication d'une circulaire du 25 juillet 2013 qui demande, dans l'attente de la signature de l'accord cadre relatif à la prévention des risques psycho sociaux, à ce que les membres des CHSCT puissent bénéficier d'un crédit temps. Pour le département de l'Allier le quota est de 10 jours pour les membres titulaires et suppléants et de 12,5 jours pour la secrétaire.

Pour répondre à la demande d'Emilie Laurent, Madame Blondeau indique aux membres du CHSCTD que la visite du Collège Jean Jacques Soulier pourra avoir lieu lorsque les travaux en cours dans les coursives seront terminés.

Monsieur Prèsumey regrette qu'elle n'ait pas lieu plus vite.

Le Ministère de l'Education Nationale a défini son plan national de prévention des RPS. (Publié au BO n°32 du 5 septembre 2013) qui sera décliné en académie. Le mémento relatif à la prévention des RPS a été diffusé à tous les chefs de service et tous les personnels ont été destinataires du guide.

L'ISST académique propose de présenter son rapport 2012-2013 à l'occasion de la prochaine réunion du CHSCTD. Il soumettra un document de synthèse académique et départemental comportant un bilan des visites effectuées dans le département de l'Allier.

Madame Blondeau demande aux membres du CHSCTD leur avis sur la gestion du site consacré au CHSCTD et propose l'archivage des documents des années antérieures.

Julie Tourland Bousquet et Lucette Fontverne représentante suppléante à la FSU, proposent que l'organisation du site soit simplifiée et que les infos sur les RPS deviennent plus accessibles. Elles demandent s'il est possible de comptabiliser les visiteurs.

Les membres du CHSCTD ont émis le souhait qu'un point de l'ordre du jour soit consacré à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Monsieur le Directeur académique affirme n'avoir pas recueilli de remontées négatives de la part des enseignants, en revanche il constate que les élus rencontrent des difficultés sur la question de l'usage des locaux. Il indique que les avis votés lors du CHSCTD du 7 mai 2013 ont été publiés sur le site avec les réponses apportées.

Lucette Fontverne estime que l'espace classe doit être respecté, le DASEN acquiesce.

Julie Tourland Bousquet souhaite savoir si certains conseils d'école se sont prononcés sur l'incidence des rythmes sur les conditions de travail.

Monsieur le Directeur académique répond que les délibérations des conseils d'école portent sur les horaires et les conditions de mise en œuvre des rythmes.

Lucette Fontverne déclare avoir été interpellée au sujet de la notion de pause méridienne. Monsieur le Directeur académique précise que ce temps est hors TAP.

Julie Tourland Bousquet demande si les communes sont autorisées à ne pas mettre en place des TAP. Monsieur le Directeur académique confirme.

Le calendrier prévisionnel des réunions du CHSCT D sur l'année scolaire est arrêté comme suit :

- Mardi 28 janvier à 14h
- Mardi 22 avril à 14h

Sandrine Monier souhaite savoir si une formation est prévue pour les membres du CHSCTD en 2013-2014. Christian Peymaud répond qu'une formation sur la protection juridique des fonctionnaires sera proposée.

Sandrine Monier souhaite savoir s'il est possible de faire remonter des besoins de formation. Christian Peymaud et Madame Blondeau invitent les membres du CHSCTD à relayer les besoins recensés sur le terrain.

La séance est levée à 16h 30.

La secrétaire de séance

La secrétaire adjointe de séance

L'Inspecteur d'Académie

Laurence ASTIER

Julie TOURLAND BOUSQUET

Antoine CHALEIX